



Passer le permis en tunisie

Par **lili**, le **22/12/2010** à **16:24**

Bonjour,
mon mari est tunisien il voudrait passer son permis. Il a actuellement un visa vie privée et familiale valable 1 an. Est-il possible qu'il retourne en Tunisie pour le passer avant d'obtenir sa carte de séjour (on doit faire la demande 2 mois avant l'expiration du visa selon l'Ofii) et le faire valider en France? ou doit-il absolument tout passer en France?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **jeetendra**, le **22/12/2010** à **18:02**

Bonsoir, il vaut mieux qu'il passe son permis en France. Pour l'échange il aurait fallu qu'il soit déjà en possession du permis Tunisien et il doit l'échanger dans le délai d'un an à compter de sa résidence régulière en France. Cordialement.